

KIGALI, le 09 JUIN 1988

/NS.F/



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
GENDARMERIE NATIONALE

ETAT-MAJOR
G3

A traiter par _____
Date entrée : 10/5/88
N° Classement : 4928/4508

N° 0640 /G3.4.7

Son Excellence Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et du Mouvement
Coopératif

KIGALI

Son Excellence Monsieur le Ministre
de la Défense Nationale

KIGALI

OBJET : Service d'ordre au Stade
de l'Amitié.

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le Stade de l'Amitié à NYAMIRAMBO n'offre plus les
conditions nécessaires de sécurité pour les spectateurs et leurs
véhicules lors des matches de Football opposant les grandes forma-
tions du pays et attirant beaucoup de monde.

En effet, l'accès à ce stade n'est
possible que par une petite route dans laquelle les véhicules et
spectateurs sont entremêlés avant et après les rencontres si bien
que les accidents risquent de s'y produire.
Par ailleurs, aucun parking n'est prévu pour contenir un grand
nombre de véhicules à de telles occasions.
De même, à l'intérieur de stade, il n'y a pratiquement pas de place
aménagé pour accueillir les spectateurs venus à grand nombre.

Compte tenu de ces observations, je
vous demanderais de prendre les dispositions nécessaires pour que
les rencontres importantes de FB attirant un grand nombre de specta-
teurs dépassant la capacité d'accueil de ce stade n'y soient plus
organisées.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur
le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

FERWAF

reçu le 17 JUIN 1988

n° _____

A traiter par _____

HABYARIMANA Juvénal
Général-Major

P.O

RWAGAYILITA P. Célestin

Lt Col
Chef EM Gd X Adjt

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 27 JUIN 1988

FERWABA	
reçu le	17 JUIN 1988
n°	
A traiter par	

1908 / 15.08.01

23/ 186

11-7-88

Monsieur le Chef d'Etat-Major
de la Gendarmerie Nationale
K I G A L I .-

OBJET: Sécurité au Stade
de l'Amitié lors
de grandes rencontres
sportives.

Monsieur le Chef d'Etat-Major,

Faisant suite à votre lettre n° 0610/
G3.4.7. du 9 Juin 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance que vos observations sont
pertinentes et nécessitent une attention particulière des organisa-
teurs des compétitions sportives audit stade.

Aussi, je demanderais aux organisateurs
des compétitions sportives et particulièrement au Président de la
Fédération Rwandaise de Football Amateur, qui me lit en copie, de
prendre désormais toutes les dispositions utiles pour ne programmer
à ce stade que des rencontres ne mobilisant pas une affluence
nombreuse de spectateurs et ce, jusqu'à ce que le stade en question
réunisse les conditions requises de sécurité.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef
d'Etat-Major, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de
la Défense Nationale
K I G A L I .-

- Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur
K I G A L I .-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

